



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRETE RECTORAL EN DATE DU 17 JUILLET 2023 PORTANT OUVERTURE DU REGISTRE
D'INSCRIPTIONS AU CERTIFICAT DE PROFESSIONNALISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE
DECROCHAGE SCOLAIRE
(C.P.L.D.S.)**

SESSION 2024

Le Recteur,

VU le décret n°2017-791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire ;

VU l'arrêté ministériel du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire ;

ARRÊTE

Article 1 : Le registre des inscriptions au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (C.P.L.D.S.) – session 2024 – sera ouvert au rectorat du **lundi 11 septembre 2023 à 14h00 au mercredi 11 octobre 2023 à 17h00.**

Article 2 : Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site du rectorat : <https://www.ac-clermont.fr/cplds-125189>.
Il est à retourner en format PDF à l'adresse électronique suivante :
concours.certifications@ac-clermont.fr

Article 3 : Monsieur le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Karim BENMILOUD